

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :

***26010674*****Déposé / Reçu le****15 JAN. 2026****Greffé
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise : **0719610732****Nom**(en entier) : **NDIMALU CONSULTING GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale: **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **Place de la Constitution 2 / 19 - 1060 Saint Gilles****Objet de l'acte : NOMINATION**

PROCES - VERBAL DU 02.01.2026

OBJET : NOMINATION

L'assemblée générale réunit en session extraordinaire a nommé L'association sans but Lucratif dénommé : Réorganisation des Activités du Monde Rural inscrite sous BCE 0707822658, ayant son siège social à Bruxelles, Rue de l'électricité nr 26, 1070 Anderlecht comme : administrateur de la société Chargé de la Gestion journalière disposant ainsi 52 % de parts sociales.

Répartition de parts sociales :

- Réorganisation des activités du Monde Rural avec : 52 %
- MPUI MABELE : 48 %

Ce vote est acquis à l'unanimité

signatures

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).